

Lutter contre la faim : La cohérence au cœur des politiques belges



Copyright Titom (CC BY-NC-ND 2.0 BE)

François Delvaux

Octobre 2013

Pour que la Terre tourne plus **JUSTE** !

La faim dans le monde ne diminue pas, contrairement aux dires de la FAO. A l'occasion de la journée mondiale de l'alimentation, rappelons que ce ne sont pas 842 millions de personnes qui ont faim mais bien 2,5 milliards de personnes, soit une personne sur trois¹. Les réponses politiques se doivent d'être à la hauteur de l'enjeu. Pour les organisations de la société civile, c'est la cohérence qui est à placer au cœur des actions entreprises par les décideurs belges. Qu'est-ce que la cohérence ? Quelles actions peuvent la soutenir ? C'est ce qu'aborde cette analyse.

En Belgique, la JMA est l'occasion d'interpeller les décideurs belges sur la cohérence

Chaque année, à l'occasion du 16 octobre (date à laquelle correspond la journée mondiale de l'alimentation), la Coalition Contre la Faim² – interpelle les parlementaires belges sur des thématiques en lien avec la sécurité alimentaire et la réalisation du droit à l'alimentation. À cette occasion, la FAO³ réalise également une publication explorant la thématique choisie pour l'année. Cette année, elle n'y va pas-par-quatre-chemins. Le titre du document est significatif « la santé des populations dépend de systèmes alimentaires sains »⁴. Elle affirme que la hausse de la production alimentaire est un objectif « louable mais insuffisant » et reconnaît l'intérêt de la « diversification des exploitations agricoles », d'une approche tenant compte du genre, d'une nécessaire évolution des comportements et des choix de consommation et de la réduction du gaspillage. On ne peut que se réjouir de cette approche élargie de la problématique, tant sur la scène internationale

¹ Le chiffre de 842 millions concerne le nombre de personnes souffrant de la faim selon un style de vie « modéré », tandis que selon le mode de vie « normal », le nombre de personnes souffrant de la faim stagne à hauteur de 1,5 milliard de personnes depuis 1990. Quant au style de vie « intense », le nombre de personnes souffrant de la faim est passé de 2,2 à 2,5 milliards de personnes : <http://www.cncd.be/Pas-842-millions-mais-2-5>

il ne semble y avoir de place que pour un seul message : la nécessaire croissance de la production alimentaire, niant purement et simplement l'aspect politique de la faim dans le monde.

Néanmoins, dans cette analyse de la mise en place de systèmes alimentaires « sains et durables », il manque un ingrédient central : la cohérence des politiques entre elles afin que ces systèmes alimentaires soient vivables. A ce sujet, le gouvernement fédéral belge s'est engagé à mettre en œuvre une cohérence entre ses politiques par divers mécanismes mais leur concrétisation tarde à venir. Dans le cadre de la Journée Mondiale de l'Alimentation de cette année, c'est la cohérence qui était la base des interpellations politiques belges de la part des ONG concernées (dont Entraide & Fraternité).

Selon la loi belge, la cohérence des politiques vise à ce que les politiques de coopération au développement ne soient pas contrecarrées par d'autres politiques du gouvernement⁵.

Être cohérent, c'est avant tout veiller à ce que certaines politiques ne viennent pas réduire à néant les efforts entrepris pour favoriser la réalisation du droit à l'alimentation (par des politiques de coopération au développement ou des politiques agricoles wallonnes par exemple). Pour Entraide & Fraternité, la cohérence se décline selon trois grands axes :

- **La cohérence des politiques de coopération** au travers de

² Cette coalition regroupe des acteurs de la société civile belge (néerlandophone et francophone) travaillant à l'amélioration des politiques belges concernant la sécurité alimentaire.

³ Organisation des Nations-Unies pour l'agriculture et l'alimentation.

⁴ http://www.fao.org/fileadmin/templates/getinvolved/images/WFD_issues_paper_2013_web_FR.pdf

⁵ Article 2, 16° de la *Loi relative à la coopération belge au développement*, 19 mars 2013.

l'opérationnalisation de la note stratégique agriculture et sécurité alimentaire ;

- **La cohérence des politiques extérieures** afin que les politiques commerciales et environnementales belges et européennes n'anéantissent les efforts consentis par la Belgique au niveau de l'appui à l'agriculture paysanne dans le Sud ;
- **La cohérence entre les politiques intérieures et extérieures** par exemple par la promotion de l'agriculture paysanne et durable tant au Sud qu'en Belgique.

Pourtant, bien que les efforts de la Belgique soient encourageants – en termes de développement de l'agriculture paysanne dans le Sud et de promotion de l'agriculture biologique, des circuits courts et de la diversification en Wallonie –, de nombreuses politiques mises en places (ou soutenues par) la Belgique empêchent d'envisager une réelle mise en place de systèmes alimentaires « sains et durables ».

Quelles sont ces politiques ? Il s'agit notamment de la poursuite de la promotion des agrocarburants dont la culture concurrence les cultures destinées à alimenter les populations. La régulation de la spéculation alimentaire pose encore problème bien que le gouvernement se soit engagé à lutter contre celle-ci. On assiste à des coupes à répétition dans le budget de la coopération tandis que les accords de libre échange se poursuivent, mettant à mal les agricultures familiales du Sud et du Nord. Par ailleurs, le poids des « investisseurs privés » se renforce au détriment de la capacité régulatrice des Etats. Etc.

La Journée Mondiale de l'Alimentation est donc l'occasion de rappeler aux décideurs belges que les politiques actuelles aux effets nuisants avérés doivent être réorientées. Il s'agit aussi de mettre en œuvre des régulations innovantes permettant à des systèmes alimentaires sains, durables et prioritairement locaux de se développer afin que la mission première de tout système alimentaire soit enfin assurée : offrir une nourriture suffisante en quantité et en qualité aux populations du monde.

Quelles actions politiques peuvent favoriser la cohérence? ⁶

Les conclusions des études et analyses d'E&F de ces dernières années ainsi que celles menées par d'autres ONG belges pointent plusieurs freins majeurs aux stratégies de souveraineté alimentaire. Or, il est possible de réduire ceux-ci grâce à une plus grande cohérence entre les politiques. Donnons quelques exemples.

1) La cohérence des politiques extérieures

Si elle veut considérer le problème des accaparements de terres, la Belgique ne doit-elle empêcher la ruée effrénée vers les terres au niveau mondial ? Le gouvernement ne doit-il pas prendre des mesures pour interdire tout soutien public aux investissements fonciers à large échelle ? Contrôler ses entreprises afin qu'elles respectent l'accès à la terre des paysans et des paysannes ?

Pour ce qui concerne le dossier « agrocarburants », ne faut-il pas exiger un plafonnement immédiat des agrocarburants issus des cultures vivrières ainsi que ceux cultivés sur des terres arables ?

⁶ Certaines de ces recommandations sont issues du mémorandum du CNCD et retranscrites de façon partielle et plus ou moins fidèlement selon les sujets.

N'est-il pas temps aussi, en Belgique, de revoir les décisions en matière de spéculation sur l'alimentation et d'interdire sur le territoire les produits financiers dont le rendement est lié aux matières premières agricoles au profit d'opérateurs ou de particuliers externes au marché concerné ? Ne faut-il pas continuer à plaider, au niveau européen, pour une régulation stricte des marchés financiers afin de rendre impossible la spéculation sur l'alimentation ?

Et si la Belgique entend développer une politique commerciale et d'investissement démocratique et juste qui rend possible le développement agricole durable, quid des accords de commerce et d'investissement ? Ceux-ci doivent avant tout respecter la volonté de certains pays en développement d'organiser leurs marchés agricoles régionaux tout en leur permettant de les protéger. Ne faut-il pas être davantage contraignant et demander que tout nouvel accord fait dans la non transparence, sans clauses sociales et environnementales ni mesures de protection du droit à l'alimentation, ni précédé d'une étude d'impact prise en compte soit désormais refusé ?

2) La cohérence entre les politiques « internes » et « externes »

La Belgique peut développer une politique agricole qui soutient la transition vers des systèmes alimentaires localisés encourageant ainsi une consommation « durable ».

Comment ? En soutenant la transition vers des pratiques durables et agro-écologiques et un système alimentaire prioritairement ancré au niveau local (voir encadré) qui assurent une juste rémunération des producteurs et des productrices, un accès suffisant (en termes de

quantité et de qualité) des populations à l'alimentation et qui n'entraînent pas d'impact négatif sur les pays en développement ni sur la capacité des générations futures à assurer leur alimentation.

Un système alimentaire localisé, c'est un réseau composé de personnes (du producteur au consommateur), d'organismes de la société civile, d'institutions impliqués – d'une manière ou d'une autre – dans une ou plusieurs des activités de la chaîne alimentaire qui « œuvrent à l'amélioration de la santé environnementale, économique, sociale et nutritionnelle d'un endroit précis »⁷. Le caractère « localisé » implique la valorisation des ressources locales, la diversification des cultures et des revenus, le respect de l'environnement et de la qualité des produits fournis ainsi qu'une attention particulière aux liens entre le rural et l'urbain⁸.

Des mesures appuyant cette transition peuvent être d'ores et déjà recommandées. Nous pensons ainsi par exemple à :

- Une utilisation plus ambitieuse des marges d'actions permises par la PAC ;
- La mise en place de comités, à différents niveaux de pouvoir, visant la participation active des personnes et de leurs organisations à l'élaboration des politiques agricoles et alimentaires les concernant ainsi que la prise en compte des multiples dimensions de l'agriculture et de l'alimentation ;
- L'instauration d'une taxe sur la « malbouffe » afin de modifier le

⁷ Julia FREEDGOOD Anelkis ROYCE, *Supporting agriculture viability and community food security : a review of Food Policy Councils and Food System Plans*, American Farmland Trust (2012)

⁸<http://afm.cirad.fr/themes/agroIndustries/systAgroAlimLoc.htm>

comportement des consommateurs et des producteurs ;

Une telle taxe a déjà été introduite au Danemark (taxe sur les graisses saturées), en Hongrie (taxe sur les sodas, les boissons énergisantes, les biscuits et les gâteaux) et en France (taxe supplémentaire sur les boissons gazeuses sucrées). Un rapport du British Medical Journal et une étude publiée par l'OCDE indiquent que les sommes importantes dégagées par de telles taxes pourraient être utilisées pour subventionner le prix des fruits et des légumes et financer des campagnes de prévention.

- L'utilisation optimale des possibilités offertes par les achats publics d'aliments durables et locaux ;

De par leur importance (33 milliards par an en Belgique⁹, tous secteurs confondus, et en moyenne, 15 à 30 pourcent du PIB d'un pays) les achats publics peuvent jouer un rôle important pour soutenir un processus de (re)localisation. L'introduction d'une clause environnementale, géographique et/ou sociale dans les appels d'offres d'institutions publiques (hôpitaux, institutions politiques, administration, écoles, prisons, ...) afin de favoriser l'alimentation locale peut donc jouer un rôle moteur dans le développement territorial.

- Le soutien et le développement, au niveau régional, d'agro-industries ;

Ceci pourrait également se révéler être un outil au service du développement de circuits-courts et de la diversification des revenus des agriculteurs : au niveau rural, cela peut être par le développement d'infrastructures dont le financement n'est pas souvent à la portée des producteurs (moulins, unités de concassage, abattoirs mobiles et fixes, laiteries, unités de transformation, presseurs à huiles, unités de conditionnement, filage et transformation de laine, dépôts, ...). Au niveau urbain, cela pourrait se traduire par l'installation d'unités de transformation (mobiles et fixes) à proximité des

lieux de marchés. L'objectif pourrait être de transformer les aliments « invendus » ou considérés comme « invendables » pour en faire des confitures, soupes, jus, ... afin d'augmenter leur potentiel de conservation et réduire ainsi le gaspillage.

- Une réflexion quant à des moyens de financements innovants visant à développer et promouvoir les connaissances nécessaires à la relocalisation ;

Ainsi, il s'agirait de :

- *Développer des fonds pour des formations des producteurs afin de les aider à développer des compétences en business et marketing ;*
- *Proposer des incitants pour les jeunes voulant se former à l'agriculture ou l'horticulture biologique afin que les compétences nécessaires au développement d'économies alimentaires localisées ;*
- *Développer des systèmes de visites entre pairs, des visites de projets ainsi que des systèmes de monitorat entre fermiers (ou entre acteurs impliqués dans le développement de systèmes alimentaires localisés) afin de permettre aux producteurs d'échanger leurs compétences et leurs expériences.*

⁹ <http://www.iewonline.be/IMG/pdf/cahier-2-choisir-une-alimentation-durable-ou-ecologique.pdf>